

## Sol Aparicio

### Poser l'inconscient \*

Un coup de ton doigt sur le tambour décharge  
tous les sons et commence la nouvelle harmonie.

Un pas de toi, c'est la levée des nouveaux  
hommes et leur en-marche.

Ta tête se détourne : le nouvel amour ! Ta tête  
se retourne, – le nouvel amour <sup>1</sup> !

Nous voici donc arrivés au dernier « Jeudi des Cercles cliniques » avec la question qui nous a tenus engagés durant ces deux années, *Comment débute une psychanalyse ?* Les Cercles ont été opportunément conçus et constitués au milieu de l'année 2024, très peu de temps après la publication du séminaire *L'Acte psychanalytique* <sup>2</sup>. J'en extrais cette réponse possible à notre question : avec *l'acte de poser l'inconscient*.

Il s'agirait donc pour l'analyste de *poser l'inconscient*. En effet, ce n'est pas à celui qui s'engage dans l'analyse mais au psychanalyste que revient l'acte. Cet acte est-il alors celui qui autorise le faire de l'analysant, celui qui le met à la tâche ?

S'interrogeant sur ce qu'il en est de l'acte psychanalytique, Lacan évoque d'abord (cf. la 5<sup>e</sup> leçon) l'acte révolutionnaire et le franchissement qui lui est propre, en citant l'exemple de César franchissant le Rubicon – après avoir fait un rêve d'inceste <sup>3</sup>. Il « épingle » ce franchissement, propre à la dimension de l'acte révolutionnaire, de ce qu'il appelle *susciter un nouveau désir*, pour ensuite l'illustrer en citant ces vers de Rimbaud, extraits du

\*  Cercles cliniques, « Comment débute une analyse », sous-thème « Poser l'inconscient », le 28 mai 2026 à Paris.

1.  A. Rimbaud, « À une raison », dans *Illuminations*, 1886.

2.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XV, L'Acte psychanalytique*, 1967-1968, Paris, Le Seuil, 2024.

3.  Ce « détail » historique avait été rappelé par Lacan l'année précédente, où il soulignait que le sujet « est lui-même tout entier transformé par l'acte » (*Le Séminaire, Livre XIV, La Logique du fantasme*, 1966-1967, Paris, Le Seuil, 2023, p. 191-192).

poème « À une raison <sup>4</sup> ». C'est la formule de l'acte, dit Lacan, et *l'acte de poser l'inconscient* ne saurait être conçu autrement – « spécialement à partir du moment où », ayant rappelé que l'inconscient est structure de langage, précise-t-il, il a parlé de l'effet de rupture de cet acte sur le *cogito*.

Cette rupture sur le *cogito* est justement ce que montrent le rêve, l'acte manqué et le lapsus, ces formations de l'inconscient, où le *je pense* n'implique pas le *donc je suis* cartésien. L'acte de poser l'inconscient suscite un nouveau désir et son effet de rupture sur le *cogito* marque la séparation entre le discours analytique et le discours courant, celui du moi, du tout-venant.

C'est le point où l'intervention de l'analyste *s'impose*. Nous venons d'en avoir quelques exemples. Celui, précoce, de Freud avec Lucy qui, en confirmant l'interprétation qu'il venait d'avancer, lui répond : « Oui, je crois bien que c'est ça. » Ne cachant pas sa surprise, Freud lui demande : « Puisque vous le savez, pourquoi ne me l'avez-vous pas dit ? » Et Lucy : « Je l'ignorais, ou plutôt je ne voulais pas le savoir. » Occasion pour lui de mettre en avant « cet état singulier où le sujet sait tout sans le savoir » – du savoir insu. Autre exemple, la « fatigante monotonie » que Freud avait repérée dans les propos de Dora lui offre l'opportunité d'une interprétation décisive.

Nous la retrouvons aujourd'hui, cette fatigante monotonie, et aujourd'hui comme hier, on peut dire que l'intervention de l'analyste s'impose ou, en d'autres termes, que ce qui est dit fait appel à son devoir d'interpréter. Je songe aux fois où, les entretiens préliminaires se prolongeant, il nous faut un peu « forcer ». Car s'il est vrai, comme le remarquait Nadine Cordova, que « ce n'est pas parce que surgit une formation de l'inconscient dans les entretiens préliminaires que cela engage le sujet dans la cure <sup>5</sup> », ce signe manifeste de la présence de l'inconscient – rêve, acte manqué ou lapsus – donne à l'analyste une occasion, pour peu qu'un transfert soit ébauché, de faire le pari d'une entrée possible en proposant le passage au divan avec l'énoncé de la règle fondamentale qui l'accompagne.

Alors, dirons-nous qu'il s'agit là d'un acte ? Commencer une psychanalyse est assurément un acte, dit Lacan. Or, « une psychanalyse est une tâche » dévolue à l'analysant et l'acte est « du côté du psychanalyste, ça ne fait aucun doute ». Mais « l'acte de poser l'inconscient, est-ce qu'il faut le reposer à chaque fois <sup>6</sup> ? » Lacan pose la question.

4.  Poème cité dans J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XV, L'Acte psychanalytique*, op. cit., p. 93. Il citera de nouveau ce poème dans *Encore* – ce qui n'a pas échappé à l'éditeur des *Illuminations*.

5.  Voir dans ce même numéro N. Cordova, « Ça s'impose ».

6.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XV, L'Acte psychanalytique*, op. cit., p. 99. Cette séance du 10 janvier 1968 a lieu à peine trois mois après la Proposition du 9 octobre 1967.

C'est que le *commencement* qu'il va mettre en avant n'est pas le moment de début de chaque analyse. Il s'agit d'un autre commencement, celui qui s'opère à la *fin* pour l'analysant *qui passe* à l'analyste, celui où il devient psychanalyste – moment de bascule où c'est le désir (de l'analyste) qui est en cause, qui est convoqué sur la scène de la pratique.

Le commencement de chaque analyse est tributaire de cet autre commencement, celui d'être devenu psychanalyste. Et c'est à ce psychanalyste que Lacan attribue l'acte de poser l'inconscient, l'acte de poser ce savoir nécessairement insu du sujet, puisque, justement, c'est un savoir sans sujet. Ce n'est qu'à la fin que cela est réalisé, lorsque cesse la supposition de savoir faite à l'Autre que le transfert supportait.